



Notre cœur bat à gauche

PROCÈS-VERBAL  
d'une assemblée générale spéciale  
du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)  
tenue le 19 mars 2014,  
au 1601, avenue De Lorimier, Montréal

---

Dominique Daigneault et Véronique De Sève agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

Dominique Daigneault donne les explications sur la procédure et le déroulement de l'assemblée.

## 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Véronique De Sève présente l'ordre du jour.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Admission des visiteuses et des visiteurs
3. Accréditation des nouveaux et nouvelles délégué-es
4. Élections provinciales

**Il est proposé par Sylvie Théorêt**

**Appuyé par Nicolas Stake-Doucet**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ**

## 2. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

**Il est proposé par Martin Renaud**

**Appuyé par André Lévesque**

**Que** l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

**ADOPTÉ**

### 3. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

René Rochon, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

**Il est proposé par René Rochon  
Appuyé par Éric Simard**

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégué-es :

SEMB-SAQ

SEMB-SAQ

Jean-François Bordeleau AGO

Thomas Bilodeau-Blain AGO

**ADOPTÉ**

### 4. ÉLECTIONS PROVINCIALES

Véronique De Sève accueille les trois candidats qui ont répondu à notre invitation.

- Stéphane Le Bouyonnec de la Coalition Avenir Québec (CAQ), circonscription de La Prairie
- Nic Payne d'Option nationale (ON), circonscription Sainte-Marie – Saint-Jacques
- Jean Trudelle de Québec solidaire (QS), circonscription de Rosemont

Elle indique que le Parti québécois (PQ) a décliné l'invitation et que le Parti libéral du Québec (PLQ) n'a pas répondu.

Les trois candidats répondent à la question suivante : *Pourquoi les travailleuses et les travailleurs devraient voter pour votre parti?* Après quoi suit une période d'échange avec l'assemblée.

Par la suite, Véronique De Sève fait la lecture du document d'orientation déposé aux délégué-es.

#### **Recommandation**

**Attendu** que voter est un droit fondamental;

**Attendu** la nécessité d'utiliser tous les moyens appropriés pour améliorer les conditions de travail et de vie des travailleuses et des travailleurs ainsi que celles de l'ensemble des citoyennes et des citoyens du Québec;

**Attendu** l'urgence d'élire des personnes qui sauront pleinement défendre les intérêts de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs, de la population en général et, en particulier, de ses membres les plus vulnérables;

**Attendu** la nécessité d'élire à l'assemblée nationale des personnes provenant de partis dont le programme est progressiste, protravailleuses et protravailleurs et clairement en rupture avec le néolibéralisme;

**Il est proposé par René Rochon  
Appuyé par Hugues Legault**

**Que le CCMM-CSN**

- invite les membres de ses syndicats affiliés et la population québécoise à exercer massivement leur droit de vote le 7 avril 2014;
- invite les membres de ses syndicats affiliés à prendre activement part à la campagne électorale, notamment en interpellant les candidates et les candidats des différentes formations politiques afin de mettre de l'avant nos principales revendications;
- invite ses syndicats affiliés à poursuivre avec leurs membres les discussions amorcées lors de la campagne *Et si on avançait*;
- invite les membres de ses syndicats affiliés et la population québécoise à voter pour des candidatures progressistes, protravailleuses et protravailleurs et clairement en rupture avec le néolibéralisme et qu'à cet égard, il les invite à appuyer les candidatures de Québec solidaire.

Amendement

**Il est proposé par Bertrand Guibord  
Appuyé par Éric Simard**

De scinder le dernier picot de la proposition.

**ADOPTÉ**

Amendement

**Il est proposé par Alain Gerbier  
Appuyé par Éric Simard**

Au dernier picot : Ajouter après *protravailleurs, respectueux des syndicats* et remplacer les invite à appuyer les candidatures de Québec solidaire par *appelle à appuyer ces candidatures*. L'amendement se lit comme suit :

invite les membres de ses syndicats affiliés et la population québécoise à voter pour des candidatures progressistes, protravailleuses et protravailleurs *respectueux des syndicats* et clairement en rupture avec le néolibéralisme et qu'à cet égard, il les *appelle à appuyer ces candidatures*.

Question préalable

**Proposée par : Sylvie Théorêt**  
**Appuyé par : Marie-Thérèse Charron**

**ADOPTÉ**

**Amendement rejeté**

Amendement

**Il est proposé par Véronique De Sève**  
**Appuyé par Donald Picotte**

Remplacer le mot appuyer par *considérer*. L'amendement se lit comme suit :

invite les membres de ses syndicats affiliés et la population québécoise à voter pour des candidatures progressistes, protravailleuses et protravailleurs et clairement en rupture avec le néolibéralisme et qu'à cet égard, il les invite à *considérer* les candidatures de Québec solidaire.

**ADOPTÉ**

Amendement

**Il est proposé par Bertrand Guibord**  
**Appuyé par Alain Gerbier**

Au dernier picot : Ajouter après « à cet égard » *qu'il affirme que le parti qui représente ses principes et orientations est Québec solidaire*. Et biffer à la fin de la phrase « Québec solidaire » et le remplacer par *de ce parti*. L'amendement se lit comme suit :

invite les membres de ses syndicats affiliés et la population québécoise à voter pour des candidatures progressistes, protravailleuses et protravailleurs et clairement en rupture avec le néolibéralisme et qu'à cet égard, *il affirme que le*

*parti qui représente ses principes et orientations est Québec solidaire et les invite à considérer les candidatures de ce parti.*

## **ADOPTÉ**

La proposition finale se lit comme suit :

### **Que le CCMM-CSN**

- invite les membres de ses syndicats affiliés et la population québécoise à exercer massivement leur droit de vote le 7 avril 2014;
- invite les membres de ses syndicats affiliés à prendre activement part à la campagne électorale, notamment en interpellant les candidates et les candidats des différentes formations politiques afin de mettre de l'avant nos principales revendications;
- invite ses syndicats affiliés à poursuivre avec leurs membres les discussions amorcées lors de la campagne *Et si on avançait*;
- invite les membres de ses syndicats affiliés et la population québécoise à voter pour des candidatures progressistes, protravailleuses et protravailleurs et clairement en rupture avec le néolibéralisme et qu'à cet égard, il affirme que le parti qui représente ses principes et orientations est Québec solidaire et qu'il les invite à considérer les candidatures de ce parti.

### **Prolongation de l'heure de l'assemblée selon l'article 21 des statuts et règlements du CCMM-CSN**

**Il est proposé par Martin Renaud  
Appuyé par Pascal René-De Cotret**

De prolonger l'assemblée de 15 minutes (jusqu'à 22 h 15)

## **ADOPTÉ**

**Il est proposé par Philippe de Grosbois  
Appuyé par Michèle Saint-Denis**

De prolonger l'assemblée de 15 minutes (jusqu'à 22 h 30)

## **ADOPTÉ**

**Attendu** la nécessité de revoir le mode de scrutin;

**Il est proposé par Éric Simard  
Appuyé par Roger Davidson**

**Que le CCMM-CSN** participe à l'événement *Pour que chaque vote compte* organisé par le Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN) le 22 mars prochain et qu'il invite les membres de ses syndicats affiliés à faire de même.

**ADOPTÉ**

**Points d'information sur les élections provinciales**

- 22 mars, de 9 h à 17 h, journée de conférences et d'ateliers sur la réforme du mode de scrutin
- 24 mars, de 18 h à 20 h 30, débat organisé par le CRE Montréal, à la Maison du développement durable.
- 24 mars : à 19 heures, débat féministe organisé par la FFQ, avec des candidates des partis.
- 26 mars : à 17 h 30, débat organisé par le FDNS.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Il est proposé par Julien Villeneuve  
appuyé par Claude Côté**

Que l'on ajourne immédiatement.

**ADOPTÉ**

La réunion est levée à 22 h 20.

Dominique Daigneault  
Présidente

Véronique De Sève  
Secrétaire générale

---

*Nombre de délégué-es à l'assemblée : 50*

*Femmes : 19  
Hommes : 31  
Officiel-les : 48  
Substituts : 2*